

## Communiqué de presse

### Signature d'une convention de partenariat portant sur l'adhésion du Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable au PNDAI (Portail National du Droit d'Accès à l'Information)



**Rabat, le 1er juillet 2026**

La CDAI (Commission du droit d'accès à l'information) et le Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable ont procédé, ce mercredi 1er juillet 2026 au siège du ministère, à la signature d'une convention de partenariat portant sur l'adhésion du Ministère au PNDAI (Portail national du droit d'accès à l'information).

La cérémonie de signature a été présidée par Mme Leïla BENALI, Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, et M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la Commission du Droit d'Accès à l'Information. Cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les principes de transparence, d'ouverture et de facilitation de l'accès à l'information.

Le PNDAI (Portail National du Droit d'Accès à l'Information) est une plateforme numérique mise en place par la Commission du Droit d'Accès à l'Information. Il permet aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux personnes étrangères résidant légalement au Maroc de déposer et de suivre leurs demandes d'accès à l'information et les réclamations y afférentes, conformément aux dispositions de la loi n° 31.13. Il met également à la disposition des institutions adhérentes des indicateurs permettant d'améliorer la gestion et le traitement des demandes d'accès à l'information.

